

### Copropriétés:

bénéficiez du conseil et de l'accompagnement du CALM

Syndics professionnels ou bénévoles d'une copropriété mosellane, vous pouvez être conseillé et accompagné par le CALM (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle) dans vos projets.

opropriétaires bailleurs ou occupants d'un logement en Moselle, vous pouvez être concerné par les aides à l'amélioration de l'habitat.

Alors n'hésitez pas à contacter le CALM au 03-87-75-32-28!



24, rue du Palais BP 14 062 57040 METZ

Téléphone: 03.87.75.32.28

Télécopie: 03.87.75.21.72

www.calm-logement.fr

#### **CONTACTS:**

**Philippe FRANCOIS** 

Directeur Adjoint

#### Valérie HOURT

Chargée d'études et d'opérations « Copropriétés »

## Le CALM au service des copropriétés

Des conseils, des subventions pour votre Habitat!







#### Le CALM au service des ....

#### ... SYNDICS / CONSEILS SYNDICAUX

- Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour l'accompagnement au vote de travaux sur les parties communes
- AMO liée à l'instruction de dossiers de subventions (si travaux déjà votés)
- ⇒ Gratuit en secteur programmé [Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), Programme d'Intérêt Général (PIG) avec volet « Copropriétés »]
- Audit thermique intégrant une enquête sociale (sur devis)

#### ... COPROPRIÉTAIRES

- Accompagnement à la réalisation de dossiers individuels pour des copropriétaires occupants éligibles à l'Anah et réalisant des travaux privatifs d'économies d'énergie et/ou de perte d'autonomie.
- Conseils personnalisés sur les autres aides et subventions mobilisables dans le cadre de dossiers de demandes de subventions (Anah, caisses de retraite, CD57 ...)
- ⇒ Gratuit en secteur programmé (OPAH-PIG), prise en charge par les organismes financeurs dans les autres secteurs.

#### ... COLLECTIVITÉS

- **Veille Copropriétés** : repérage et observations de copropriétés potentiellement fragiles.
- **Diagnostic Flash** : photographie d'une copropriété afin de définir le degré de fragilité et de justifier l'intervention publique.
- **Etude pré-opérationnelle** : étude approfondie (juridique, comptable, technique, social,...) visant à proposer des scénarii d'intervention adaptés.
- Mission d'accompagnement : intervention spécifique (accompagnement social, aide au relogement, contentieux, accompagnement à la mise sous administration judicaire, ...)
- Plan de Sauvegarde, OPAH « Copropriétés » ou OPAH classique avec volet Copropriétés : suivi et animation d'opérations d'initiative publique visant à redresser les copropriétés dégradées.
- Programme d'accompagnement complet sur un périmètre ciblé [ex : Programme d'Accompagnement des COpropriétés en difficulté (PACOD) de Metz-Borny]

CALM-2015

# Cedex **040 METZ** 57 062 ВР **Palais** rue du l retourner au

souhaite être contacté en tant que: □ Copropriétaire occupant □ Copropriétaire bailleur □ Syndic,/Conseil syndical ojet:	é en tant que: □ Copropriétaire occupant □ Copropriétaire bailleur □ Syndic,/Conseil syndical	☐ Copropriétaire bailleur [	☐ Syndic,/Conseil syndical
resse du ou des logement (s):	ıent (s):		
om et Prénom:			
resse:	Ville :	Ville :	
énhone:	F-mail·		